

Le point sur les droits des femmes 30 ans après Beijing



Citation suggérée : ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2025. *Le point sur les droits des femmes 30 ans après Beijing*. New York : ONU-Femmes.

Cette publication synthétise le document *Examen et évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale*, publié par les Nations Unies en 2025 sous forme de rapport du Secrétaire général (E/CN.6/2025/3).

Téléchargez ce résumé et d'autres ressources à l'adresse : <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2025/03/le-point-sur-les-droits-des-femmes-30-ans-apres-beijing>.

Le point sur les droits des femmes 30 ans après Beijing

ISBN : 9789211071788

© ONU-Femmes, 2025. Tous droits réservés.

Cette publication a vu le jour grâce au généreux soutien du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la paix et le développement (UNPDF). Les opinions qui y sont exprimées sont celles des autrices et ne reflètent pas nécessairement les vues d'ONU-Femmes, des Nations Unies ou de toute organisation qui leur est affiliée.

Production : Section Recherche et données, ONU-Femmes

Rédaction : Gretchen Luchsinger

Révision : Tina Johnson

Traduction espagnole : Ramón Olivares Sanz

Traduction française : Angeline Hadman

Conception graphique : The Visual Agency

Photo de l'avant-propos : © UN Photo/Ryan Brown

Photos de la section Voix féministes sur un avenir féministe

Lydia Alpízar Durán : © Coyotas Narradoras Audiovisuales

Céline Bonnaire : © Jean-Luc Perréard

Zahra Nader : © ONU-Femmes/Ryan Brown

Ayshka Najib : © Marie Jacquemin (citation : © Entretien avec la Fondation Raja)

Stephanie Pacheco : © ONU-Femmes/Ryan Brown

Beverly Palesa Ditsie : © Lauren Mulligan/The Guardian

Ipul Powaseu : © Mairi Feeger

Table des matières

Avant-propos.....	4
Introduction.....	6
EN CHIFFRES : DES AVANCÉES VARIABLES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES SEXES..... 8	
1. Développement inclusif, prospérité partagée et travail décent.....	10
2. Élimination de la pauvreté, protection sociale et services sociaux.....	12
3. Protection contre la violence, la stigmatisation et les stéréotypes.....	14
VOIX FÉMINISTES SUR UN AVENIR FÉMINISTE..... 16	
4. Participation, redevabilité et institutions sensibles au genre.....	18
5. Sociétés pacifiques et inclusives.....	20
6. Protection de l'environnement, action climatique et renforcement de la résilience.....	22
PROGRAMME D'ACTION BEIJING+30 : POUR TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES..... 24	
Notes et références.....	29

Avant-propos



Sima Bahous
Directrice exécutive d'ONU-Femmes
Sous-Secrétaire générale des Nations Unies

L'examen mondial le plus complet à ce jour des avancées du Programme d'action de Beijing, résumé dans ce rapport, prouve que le programme conserve toute sa pertinence. Les contributions de 159 États membres des Nations Unies et la grande participation aux évaluations régionales confirment que l'égalité des sexes est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable adoptés à l'échelle mondiale.

Motivée par ces conclusions et par le besoin urgent d'actions audacieuses, ONU-Femmes a développé le Programme d'action Beijing+30 et son principe « 6 + 1 », six mesures clés pour assurer l'avancement de l'égalité des sexes : combler la fracture numérique entre les femmes et les hommes ; placer les femmes au cœur du développement économique durable ; mettre un terme à la violence à l'égard des femmes ; assurer la progression du leadership des femmes dans la prise de décision ; améliorer la redevabilité en matière de paix, de sécurité et d'action humanitaire ; et œuvrer en faveur de la justice climatique. Le « + 1 » reflète l'inclusion essentielle des jeunes dans ces efforts. En incorporant les jeunes dans ces six actions, nous multiplions leur impact et garantissons que les décisions d'aujourd'hui façonnent le monde de demain.

Les accords internationaux récents, comme le Pacte pour l'avenir, réitèrent l'appel du Programme d'action de Beijing à respecter les droits humains et l'égalité des sexes. Les États se sont engagés à démonter les barrières juridiques, sociales et économiques qui empêchent les femmes et les filles de bénéficier de l'égalité. Trente ans plus tard, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing demeurent un symbole d'espoir, mais aussi un appel urgent à l'action. Ils nous poussent par ailleurs à renouveler notre engagement, à assurer notre propre redevabilité et à multiplier de toute urgence les investissements.

Ceci est notre feuille de route pour un monde où l'égalité règne pour TOUTES les femmes et les filles, un monde fondé sur les droits, l'égalité et l'autonomisation.

Si nous n'avons jamais encore connu un monde où toutes les femmes et les filles bénéficient d'une égalité pleine, la communauté internationale l'a tout du moins imaginé de manière collective avec l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995. Cet accord majeur, adopté par 189 États, a souligné les mesures à prendre pour atteindre l'égalité des sexes, et reste un témoignage durable de solidarité et d'engagement multilatéraux.

Nous comprenons aujourd'hui, comme eux à l'époque, que l'égalité des sexes est non seulement possible, mais aussi à portée de main, si nous faisons preuve de détermination. Si les inégalités entre les genres sont l'un des défis les plus pressants de notre époque, elles présentent également une occasion unique de transformer nos sociétés. Le trentième anniversaire du Programme d'action de Beijing en 2025 donne une chance de réfléchir aux progrès réalisés et d'accélérer les actions. Chez ONU-Femmes, nous avons saisi cette occasion pour échanger avec nos partenaires et tirer parti de leurs expériences afin d'éclairer la phase suivante de notre travail.



Si les inégalités entre les genres sont l'un des défis les plus pressants de notre époque, elles présentent aussi une occasion unique de transformer nos sociétés.



Introduction

En 1995, 189 États se sont unis pour adopter, à l'unanimité, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Aujourd'hui le plus exhaustif et le plus visionnaire qui soit en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes et des filles, ce programme détient la clé pour des sociétés plus pacifiques, plus prospères et plus inclusives pour toutes et tous.

Le Programme d'action de Beijing a été adopté à une époque marquée par l'espoir et la solidarité, par le renforcement des institutions démocratiques et de défense des droits humains et par la résurgence des mouvements sociaux, en marche pour les droits et la justice. L'année de son trentième anniversaire est toutefois caractérisée par un monde en proie à de graves difficultés : économies fragiles, urgence climatique, degré sans précédent de conflits armés et de crises humanitaires, érosion de la démocratie et hostilité envers l'égalité des sexes.

Dans ce contexte, cet anniversaire nous permet de faire le bilan de la situation. Sous la direction du Secrétaire général des Nations Unies a été réalisé l'examen le plus exhaustif des progrès et des obstacles à l'égalité des sexes, fondé sur les évaluations mondiales, régionales et nationales de 159 pays.

Le résumé qui suit présente les principales réalisations et les leçons qui en ont été tirées, mais aussi ce qu'il est urgent de faire désormais.

AVANCÉES ET POINTS D'ACCHOPPEMENT PRINCIPAUX

L'examen affirme que les pays ont fait de nombreux progrès ces cinq dernières années en matière d'égalité des sexes, mais aussi de droits et d'autonomisation des femmes. Près de 88 % ont adopté des lois et mis en place des services pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. La plupart ont interdit la discrimination au travail et 44 % améliorent la qualité de l'éducation, de la formation et de

l'apprentissage tout au long de la vie pour les femmes et les filles. Le nombre de pays tenant compte de l'impact de la dégradation de l'environnement sur les femmes et les filles et intégrant l'égalité des sexes dans leurs plans d'action climatique est plus élevé que jamais.

Pourtant, la discrimination basée sur le genre demeure profondément ancrée dans les structures des économies et des sociétés. Ceci assure le maintien d'écarts importants et injustes en matière de pouvoir et de ressources, qui pèsent de manière chronique sur les progrès en matière de droits des femmes. L'affaiblissement des institutions démocratiques va de pair avec une hostilité croissante vis-à-vis de l'égalité des sexes. Les acteurs de la lutte contre les droits humains s'acharnent contre un consensus de longue date sur des questions clés relatives aux droits des femmes. Lorsqu'ils ne peuvent pas revenir sur les acquis juridiques et politiques, ils cherchent à bloquer ou ralentir leur mise en œuvre. Près d'un quart des pays ont signalé que cette hostilité entravait la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing.

UN MONDE EN CRISE PÈSE SUR LES PROGRÈS

La COVID-19 a accentué les disparités entre les sexes, les conflits et autres formes de crises complexes n'ont fait que s'intensifier depuis lors, et le nombre de femmes vivant à proximité d'un conflit est plus élevé que jamais. L'urgence climatique, décrite par 54 % des pays comme un obstacle aux progrès futurs, continue de s'aggraver. En parallèle, la polarisation politique augmente plus encore le risque et la probabilité d'un recul sur les questions de genre, tandis que la société civile est soumise à des pressions de plus en plus fortes.

Une question transversale est la croissance explosive des technologies numériques, qui détiennent un vaste potentiel mais qui s'accompagnent aussi de menaces largement incontrôlées, se traduisant entre autres par de nouvelles

formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Et dans un monde où les flux de devises se comptent en milliers de milliards de dollars, les investissements dans l'égalité des sexes, quelle que soit la question abordée, ne sont pas du tout à la hauteur de ce qu'exige un changement réellement transformateur.

Dans un contexte marqué par de nombreuses perturbations, les femmes et les filles sont les premières touchées alors qu'elles luttent, de même que leurs familles et leurs communautés, pour rester à flot. Avec l'apparition de chaque nouvelle crise, les femmes sont plus susceptibles de perdre leur emploi, sont plus exposées à la violence basée sur le genre et assument un fardeau plus lourd que jamais de travail de soins non rémunéré. Les femmes qui endossent le rôle de défenseuses de la paix et des droits humains le font malgré l'intensification des attaques à l'égard des femmes dans la vie publique, à la fois sur Internet et hors ligne.

L'ÉGALITÉ POUR TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

Malgré les obstacles, les progrès relatifs au Programme d'action de Beijing prouvent que les avancées sont possibles dans tous les pays et toutes les régions. Les évaluations nationales ont fait état de l'engagement constant des gouvernements et de nouvelles opportunités pour atteindre l'égalité des sexes et veiller à ce que les femmes et les filles puissent jouir de leurs droits. Les innovations prometteuses se multiplient, telles que les systèmes de soins intégrés, l'éducation des filles dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) ou encore le plaidoyer pour la justice climatique féministe. Aux quatre coins du monde, des mouvements féministes dynamiques sont unis et déterminés, et une nouvelle génération de jeunes activistes fait avancer les choses, y compris sur la toile.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes prévues par le Programme d'action de Beijing auraient des effets multiplicateurs de grande ampleur sur les sociétés et les économies. Elles constituent le fondement d'un monde plus juste et plus équitable, tel qu'énoncé par les objectifs de développement durable (ODD). Grâce au programme, cette vision a pris racine. Et grâce aux efforts incessants des personnes et des partenaires à l'échelle mondiale, elle prend de l'ampleur.

CINQ PRIORITÉS POUR ACCÉLÉRER LES GAINS FACE À UN AVENIR INCERTAIN

L'examen mondial des progrès a défini cinq recommandations transversales fondamentales pour réaliser la Déclaration et le Programme d'action de Beijing pour toutes les femmes et toutes les filles :

1. COMBLER LES LACUNES EN MATIÈRE DE REDEVABILITÉ

Renforcer les institutions pour qu'elles dirigent et coordonnent l'action politique en matière d'égalité des sexes, mettre le genre au cœur de toutes les politiques et de tous les programmes et améliorer les données pour mesurer les changements.

2. FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FEMMES

Assurer une participation égale à la prise de décision à tous les niveaux et l'exercice d'une influence sur celle-ci, y compris pour les groupes marginalisés de femmes et de filles, et ouvrir et protéger les espaces pour permettre aux groupes de femmes d'intervenir.

3. COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT

Réaliser des investissements catalytiques dans le cadre de mesures nationales, telles que les budgets respectueux de l'égalité des sexes et la fiscalité progressive, et réaligner les systèmes financiers mondiaux sur les principes d'équité et de solidarité.

4. EXPLOITER LA TECHNOLOGIE

Réduire la fracture numérique entre les femmes et les hommes en matière d'accès et de bénéfices, veiller à ce que les femmes et les filles puissent diriger les révolutions numérique et de l'intelligence artificielle et atténuer les risques de violence basée sur le genre, de violations de la vie privée et de biais facilités par la technologie.

5. METTRE EN PLACE DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES RÉSISTANTS AUX CHOCS

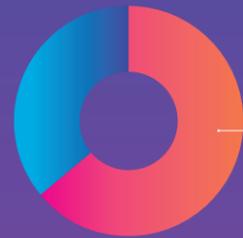
Mettre en place une prévention et une gestion des crises qui tiennent compte de la dimension de genre, afin d'éviter les retours en arrière soudains en matière de droits des femmes et des filles, et donner la priorité à l'égalité des sexes dans l'action humanitaire.

En chiffres: des avancées variables en matière d'égalité des sexes

PROGRÈS, MAIS ACCÉLÉRATION NÉCESSAIRE

LÉGISLATION

Entre 1995 et 2024, **1 531 réformes juridiques** ont cherché à faire avancer l'égalité des sexes partout dans le monde.



Mais les femmes ne bénéficient encore que de **64 %** des droits dont jouissent les hommes¹.

REPRÉSENTATION

La part de femmes dans les parlements a plus que doublé depuis 1995.

Mais aujourd'hui, près des

3/4

des parlementaires sont encore des hommes.



SPHÈRE NUMÉRIQUE

À l'échelle mondiale, la part de femmes utilisant Internet est passée de 50 % à 65 % entre 2019 et 2024.

Mais il y avait **277 millions**

plus d'utilisateurs que d'utilisatrices d'Internet en 2024².



PROTECTION SOCIALE

La part mondiale des femmes couvertes par au moins une prestation sociale a augmenté d'un tiers entre 2010 et 2023. Malgré cela,

2 milliards de femmes et de filles

ne bénéficiaient d'aucune protection sociale en 2023³.

PROGRÈS GÉNÉRAUX, MAIS CERTAINES FEMMES ET FILLES LAISSÉES POUR COMPTE

PAUVRETÉ



10 % des femmes et des filles vivent dans des ménages touchés par la pauvreté extrême.

Ce chiffre passe à **24 %** chez les femmes âgées de 18 à 34 ans, qui sont les plus susceptibles d'avoir des enfants en bas âge⁴.

ÉDUCATION

Les filles enregistrent des taux plus élevés d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que les garçons dans la plupart des régions. Mais l'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale et du Sud restent à la traîne :

59,5 millions

d'adolescentes n'ont pas accès à ce droit fondamental⁵.

MARIAGE DES ENFANTS

Entre 2003 et 2023, la part de femmes mariées pendant l'enfance a baissé, passant de 24 % à 19 %. Pourtant, les avancées en matière de prévention du mariage d'enfants étaient

3 FOIS PLUS

importantes au sein des ménages les plus riches que dans les ménages les plus pauvres⁶.

PLANIFICATION FAMILIALE

La satisfaction de la demande de planification familiale moderne des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans n'a jamais autant augmenté qu'entre 1995 et 2024. Mais avec seulement

2/3 

de leurs besoins satisfaits, elles enregistrent encore un retard important par rapport à tous les autres groupes d'âge⁷.

STAGNATION ET RÉGRESSION

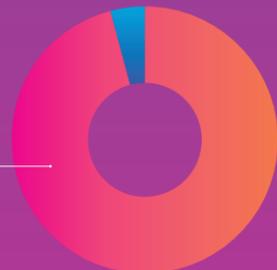
CONFLIT

Depuis 2022, les cas de violence sexuelle liée à un conflit ont augmenté de

50 %

Les femmes et les filles sont ciblées dans

95 % des cas.



TRAVAIL

L'écart entre les sexes en matière de travail stagne depuis des décennies. À l'échelle mondiale, **63 % des femmes âgées de 25 à 54 ans participent à la population active**, contre 92 % des hommes. Les femmes accomplissent encore

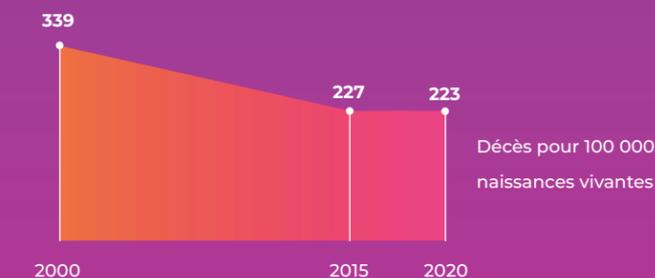
2,5 FOIS PLUS

de travail de soins non rémunéré que les hommes.



MORTALITÉ MATEERNELLE

S'il a baissé d'un tiers à l'échelle mondiale entre 2000 et 2015, le taux de mortalité maternelle n'a pas évolué depuis.



FINANCEMENT

En 2021-2022, l'égalité des sexes était un objectif politique de 42% de l'aide publique au développement bilatérale attribuable. Cela représente une baisse par rapport aux 45% enregistrés en 2019-2020.

Seule **4 %** de l'aide a été dirigée vers des programmes ayant l'égalité des sexes comme objectif principal.



1. Développement inclusif, prospérité partagée et travail décent

Les préjugés liés au genre sont présents dans toutes les économies, riches comme pauvres. Les femmes gagnent encore en moyenne un cinquième de moins que les hommes et, dans la plupart des pays, sont plus susceptibles d'occuper des emplois informels et précaires ou de travailler gratuitement sur les exploitations familiales. Elles assument une charge beaucoup plus importante de travail de soins non rémunéré, et n'ont donc pas la possibilité de saisir de nouvelles opportunités ou de prendre du temps pour se reposer ou prendre soin d'elles.

Le Programme d'action de Beijing reconnaît que l'égalité des sexes doit être intégrée dans les politiques et la prise de décision économiques, pour veiller à ce que les femmes aient le même accès que les hommes aux opportunités économiques et actifs de production, comme la terre, et garantir une répartition plus juste du travail rémunéré et non rémunéré. Le contexte marqué par les changements climatiques, la perte de biodiversité et l'émergence des nouvelles technologies rend cette nécessité de plus en plus urgente.

Les pays ont enregistré des progrès en matière d'inclusion des femmes dans l'économie. Une majorité d'entre eux ont adopté des dispositions pour prévenir le harcèlement sexuel au travail. Des efforts accrus sont déployés pour améliorer l'inclusion financière des femmes. La plus grande attention portée aux droits fonciers des femmes et à leur occupation des terres est la bienvenue, cette lacune ayant longtemps pesé sur les moyens de subsistance des femmes rurales, en particulier en Afrique subsaharienne. Parmi les autres avancées figurent les programmes d'éducation aux STIM et d'alphabétisation numérique destinés aux femmes et aux filles, pour leur garantir un accès aux opportunités offertes par l'économie numérique.

Toutefois, les politiques économiques ne sont pas parvenues à faire tomber les obstacles structurels pour les

femmes. Les politiques de relance pendant la pandémie, prises en parallèle à des interventions en matière de protection sociale et de marché du travail, ont manqué des occasions d'atteindre les femmes et de corriger les disparités entre les sexes. La spirale de la dette, l'évasion fiscale persistante et la baisse de l'aide publique au développement ont érodé les ressources nécessaires à des investissements publics indispensables. Des efforts accrus s'imposent pour assurer la sensibilité au genre des politiques économiques, et permettre ainsi aux femmes de saisir de nouvelles opportunités dans les économies sobres en carbone, une transition qui devrait générer 100 millions de nouveaux emplois d'ici à 2030, principalement à des postes actuellement dominés par les hommes.

Concrétiser la vision du Programme d'action de Beijing

- Piloter le passage à des économies sobres en carbone et à haute technologie, pour qu'elles soutiennent pleinement l'égalité des sexes et corrigent les disparités, y compris grâce à l'égalité des chances en matière d'emploi décent et à des mesures destinées à combler la fracture numérique entre femmes et hommes ;
- Donner la priorité aux investissements publics dans des systèmes de soins intégrés, et notamment aux politiques en matière de congé pour soins, aux services de soins universels tout au long de la vie, ainsi qu'à la reconnaissance et à une rémunération adéquates pour les prestataires de soins rémunérés ;
- Améliorer la qualité et les conditions de travail des femmes en élargissant les droits et privilèges liés au travail à celles qui interviennent dans le secteur informel, en réduisant la ségrégation sur le marché du travail et en comblant l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes.

Opportunité :

Les systèmes nationaux qui répondent à tous les besoins en matière de soins sont apparus comme une priorité pendant la pandémie. Certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté l'Engagement de Buenos Aires de 2022, qui fait du soin un droit universel et un bien public. Au moins 10 pays de la région ont déjà pris cette direction. L'intérêt à cet égard se manifeste également dans d'autres pays. En 2017, le Cabo Verde a lancé un système national de soins, tandis que Singapour, une société touchée par un vieillissement rapide de sa population, élargit l'accès aux soins des enfants et des personnes âgées, en encourageant les liens entre les deux.

Innovation :

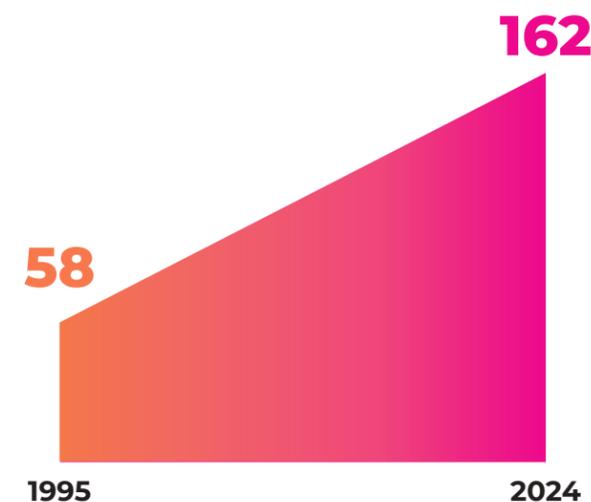
Le mouvement visant à attirer plus de femmes dans l'économie numérique se traduit par 70 % de pays signalant des mesures cherchant à améliorer l'accès des femmes et des filles aux STIM, ainsi qu'à des compétences et formations numériques, contre 59 % en 2019. Le Chili, par exemple, a lancé une Politique nationale d'égalité des sexes pour la science, la technologie et l'innovation et dirige l'Alliance régionale pour l'accès des femmes au numérique en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui a déjà dispensé des formations numériques auprès de 3,8 millions de femmes et créé des opportunités économiques pour 1 million. La société civile joue aussi un rôle. Sisters of Code, le tout premier club de codage féminin au Cambodge, dirige par exemple un programme d'informatique créative pour améliorer les compétences et la confiance des filles âgées de 10 à 20 ans fréquentant l'école publique en matière de technologie numérique⁸.

À l'échelle mondiale,

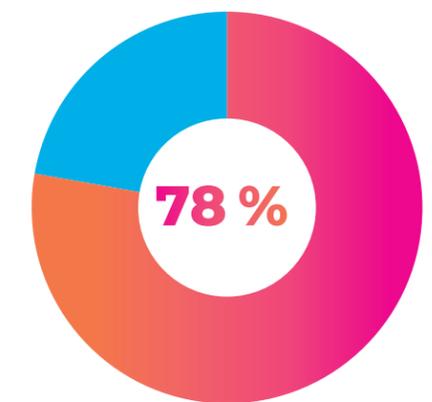
772 millions

de femmes sont employées dans l'économie informelle, occupant des emplois précaires dénués de protection sociale.

Depuis 1995, le nombre de pays dotés de lois interdisant la discrimination sexiste à l'emploi est passé de 58 à 162⁹.



Les investissements à grande échelle dans les services de soins inclusif pourraient générer près de 300 millions d'emplois à l'échelle mondiale d'ici à 2035, dont



détenus par des femmes¹⁰.

2. Élimination de la pauvreté, protection sociale et services sociaux

Différentes crises ont ralenti les progrès en matière d'éradication de la pauvreté. Les femmes et les filles continuent de figurer parmi les personnes les plus exposées à la pauvreté ou au risque d'y basculer à un moment donné dans leur vie. Le Programme d'action de Beijing reconnaît que la pauvreté présente de multiples facettes, y compris non seulement l'absence de revenus et d'actifs, mais aussi la faim, la mauvaise santé, l'accès limité à l'éducation et l'insalubrité du logement, entre autres. Il appelle à l'intégration de l'égalité des sexes dans l'ensemble des politiques sociales et économiques pour garantir l'accès de toutes les femmes aux ressources, aux opportunités et aux services publics.

Les progrès en matière de mise en œuvre du Programme d'action de Beijing dépendent en grande partie de la qualité des services publics et de leur prise en compte des questions de genre, ainsi que de leur accessibilité par toutes les femmes et toutes les filles. Alors que les écarts entre les sexes diminuent dans le secteur de l'éducation, un nombre croissant de pays se tourne vers l'amélioration de la transition entre le système scolaire et le monde du travail. Ceci donne aux femmes et aux filles suivant des formations ou des programmes techniques et professionnels de nouvelles chances de cultiver leurs compétences numériques. L'intensification des efforts déployés dans les établissements scolaires pour prévenir et lutter contre le harcèlement et la violence est également encourageante.

Parmi les résultats obtenus dans le domaine de la santé, il est possible de citer l'amélioration de la satisfaction des besoins de planification familiale, qui se traduit par l'accès à des moyens de contraception modernes et une baisse des naissances chez les adolescentes et est appuyée par une éducation sexuelle complète. Pourtant, les progrès ont ralenti ces dernières années, en raison notamment de réactions hostiles à l'encontre de la santé et des droits sexuels et reproductifs. De nombreuses

femmes issues de ménages ruraux ou à faible revenu ont encore des difficultés à accéder aux services de santé. Les problèmes de santé mentale constituent une charge de morbidité importante chez les adolescentes, mais les données restent peu abondantes, limitant ainsi les réponses significatives, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Si près de la moitié des pays ont amélioré la protection sociale pour les femmes en âge de travailler et plus âgées au cours des cinq dernières années, les écarts entre les sexes demeurent et les prestations sont souvent peu adaptées. La plupart des pays a adopté des innovations en matière de protection sociale pour faire face à la COVID-19, mais seule une petite part d'entre eux a abordé l'insécurité économique des femmes ou la hausse de la demande de soins non rémunérés, et les programmes n'ayant pas été institutionnalisés après la pandémie sont nombreux.

Concrétiser la vision du Programme d'action de Beijing

- Étendre les investissements publics dans la protection sociale et les services publics sensibles au genre ;
- Créer des systèmes de protection sociale, d'éducation et de santé universels et résistants aux chocs, qui répondent mieux aux besoins des femmes et des filles, y compris en période de crise ;
- Tirer parti de la numérisation pour améliorer l'accès à la protection sociale et aux services publics et combler la fracture numérique et les écarts en matière de services ;
- Améliorer les conditions et les salaires des personnes travaillant en première ligne pour améliorer la portée et la réactivité des services.

Opportunité:

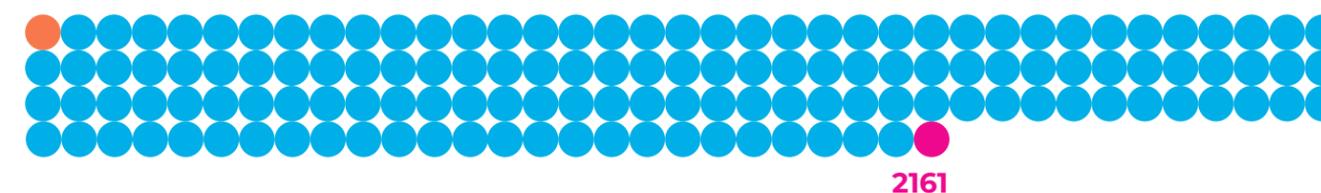
L'éducation sexuelle complète permet d'autonomiser les populations jeunes et adolescentes et améliore leur santé, en particulier lorsqu'elle est associée à des soins de santé sexuelle et reproductive ciblés. Si certaines initiatives mondiales ont suscité de nouveaux engagements en matière d'éducation sexuelle complète, les progrès demeurent mitigés dans les pays, souvent en raison d'obstacles juridiques. Parmi les pays enregistrant des progrès notables figurent la Côte d'Ivoire, dont la Politique nationale de la santé sexuelle, reproductive et infantile de 2020 traite des besoins uniques de la population adolescente, et la Zambie, qui a renforcé la mobilisation communautaire et les liens entre les établissements scolaires et les services de santé¹¹.

Innovation:

Une protection sociale « résistante aux chocs » permet de faire face aux nombreuses perturbations et moteurs de la pauvreté et de l'insécurité économique des femmes. Elle cible les groupes où les femmes sont susceptibles d'être surreprésentées, tels que les personnes travaillant dans le secteur informel, comme l'a fait le Maroc pendant la pandémie. Elle reconnaît le travail accru de soins non rémunéré accompli par les femmes en temps de crise et prévoit des subventions pour la garde des enfants¹². Coordonner la protection sociale et les services pendant les urgences peut améliorer l'efficacité de la prévention et de la gestion de la violence à l'égard des femmes. Par exemple, le Liban a formé des prestataires de services de protection sociale pour aider les survivantes en les orientant vers d'autres services. La numérisation est une stratégie clé pour accélérer la mise en œuvre en temps de crise. Elle requiert des investissements dans les infrastructures publiques numériques et des mesures pour garantir que les personnes qui en ont le plus besoin ont une connectivité et les connaissances nécessaires pour accéder à leurs droits.

Au rythme actuel, il faudra **137 années supplémentaires pour éradiquer la pauvreté extrême chez les femmes et les filles.**

2024

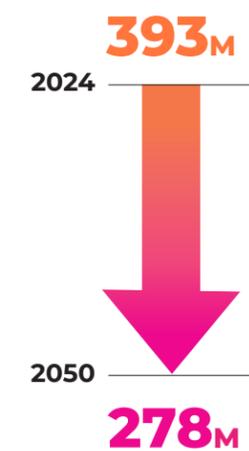


Les femmes et les filles vivant en contexte de fragilité extrême sont

7,7 fois

plus susceptibles de vivre dans des ménages extrêmement pauvres que celles vivant dans des contextes non fragiles.

En 2024, **393 millions de femmes et de filles** vivaient dans l'extrême pauvreté. Un ensemble de mesures garantissant l'égalité salariale, la protection sociale et l'accès aux services essentiels pourrait réduire ce nombre de **115 millions à l'horizon 2050**¹³.



3. Protection contre la violence, la stigmatisation et les stéréotypes

La pandémie de violence à l'égard des femmes et des filles, une violation des droits humains majoritairement perpétrée par les hommes, demeure une force généralisée destructrice dans la vie des individus, des familles et même de sociétés tout entières. À une époque où la violence à l'égard des femmes était loin des agendas politiques dominants, le Programme d'action de Beijing a reconnu le continuum de violences, de mauvais traitements et de préjudices, qui prend de nombreuses formes, telles que les stéréotypes sexistes rigides, le mariage des enfants et le harcèlement sexuel, mais aussi les violences de la part d'un partenaire intime et le féminicide. Toutes ces violences ont une cause profonde en commun : des inégalités entre les genres et des normes discriminatoires bien ancrées.

La réponse à la violence à l'égard des femmes et des filles n'a pas encore pris la mesure du problème, en particulier dans une ère marquée par l'avancée de la misogynie. Les crises récentes ont aggravé le phénomène, dont émergent de nouvelles formes favorisées par les technologies numériques, y compris les bots, qui multiplient la vitesse et l'ampleur de la violence en ligne. L'intelligence artificielle générative a ouvert de nouveaux espaces popularisant les stéréotypes discriminatoires. Des lacunes persistent dans les cadres juridiques relatifs à la technologie et à la discrimination basée sur le genre dans les médias. Le manque d'application de la loi, qui se traduit par un nombre toujours faible de cas signalés, figure parmi les autres obstacles à la justice.

Selon le Programme d'action de Beijing, la violence à l'égard des femmes et des filles enracine les inégalités entre les genres dans toutes les sphères de la vie. En effet, 14 des 17 ODD ne pourront être atteints sans son éradication à l'échelle de la planète. Au niveau des États, mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles constitue désormais la priorité principale de la mise en œuvre du programme. Victoire historique, la quasi-totalité d'entre

eux ont adopté des lois ou durci leur législation pour lutter contre les différentes formes de cette violence. Un nombre croissant de données probantes suggère que les lois exhaustives et fondées sur les droits aident à réduire le nombre d'infractions de ce type.

La plupart des pays ont également mis en place de nouveaux services pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et y répondre. Mais leur disponibilité, de même que leur financement, ne sont ni fiables ni suffisants. L'augmentation du recours aux stratégies et campagnes de prévention, certes positive, s'inscrit toutefois rarement dans des stratégies complètes à long terme pour maintenir la dynamique.

Concrétiser la vision du Programme d'action de Beijing

- Adopter une approche pansociétale en élaborant, finançant et exécutant des plans d'action nationaux exhaustifs pour répondre à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, qui fournissent des services complets et intensifient la prévention et le plaidoyer ;
- Mettre un terme à l'impunité en assurant l'accès rapide au soutien et à la justice pour toutes les victimes et survivantes ;
- Combler les vides juridiques en matière de protection, y compris dans la sphère numérique ;
- Maintenir la continuité des services en situation de crise ;
- Concevoir des stratégies de prévention à long terme et fondées sur des données probantes pour faire évoluer les comportements individuels, mais aussi transformer les normes sociales existant au sein des familles, des communautés, du marché et de l'État qui justifient et perpétuent la violence à l'égard des femmes et des filles.

Opportunité :

Le renforcement de l'engagement à assurer une meilleure réactivité des services face à tous les groupes marginalisés est manifeste dans toutes les régions, y compris par l'intermédiaire de services adaptés pour les personnes LGBTQI+ survivantes de la violence. Des dizaines de pays signalent une amélioration des protections au sein de leurs services de santé, y compris la garantie d'un accès sûr à ces services et l'interdiction des pratiques néfastes comme les thérapies de conversion. Une meilleure collaboration entre les gouvernements et les organisations de la société civile visant à étendre les services destinés aux personnes LGBTQI+, tant par exemple au Canada qu'à Tuvalu, est une autre direction prometteuse.

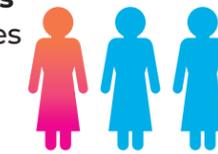
Innovation :

Les pays conçoivent de nouveaux moyens pour mettre un terme à la violence déclenchée par la technologie ; 75 d'entre eux ont désormais des protections contre le harcèlement sexuel en ligne. Parmi les lois mises à jour, figurent par exemple les lois sur la sécurité en ligne (Online Safety Acts) de l'Australie et du Royaume-Uni, et la législation sur l'intelligence artificielle (IA) de l'Union européenne, qui renforce la transparence relative aux hypertrucages (ou deepfakes). L'Australie a également nommé une Commissaire de la sécurité en ligne, qui jouit de pouvoirs d'exécution importants. Certains pays ont néanmoins aussi eu des difficultés à élaborer et mettre en œuvre de nouvelles lois, et plus particulièrement à trouver un équilibre entre le droit à la protection, le droit à la vie privée et la liberté d'expression. À l'avenir, compte tenu de l'absence de frontières caractérisant la sphère numérique, il sera essentiel de renforcer la coopération internationale. Le Pacte numérique mondial récemment adopté constitue le fondement de cette démarche, puisqu'il engage ses signataires à réduire la violence basée sur le genre facilitée par la technologie.

À l'échelle mondiale, la violence à l'égard des femmes et des filles persiste à des taux alarmants. Près de

736 millions

de femmes, ou 1 femme sur 3, subissent au cours de leur vie des violences physiques ou sexuelles perpétrées par un partenaire intime ou des violences sexuelles commises par une autre personne.



Les nouvelles formes de violence exigent une attention urgente. Dans 12 pays d'Europe et d'Asie centrale,

53 %

des femmes internautes adultes

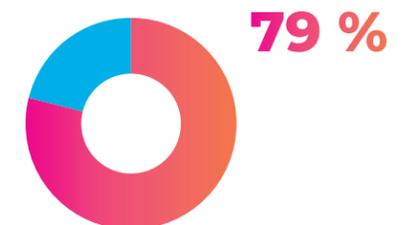
ont subi au moins une fois des violences basées sur le genre facilitées par la technologie¹⁴.

Lois et politiques



Depuis 2019, 90 % des États ont signalé avoir adopté des lois relatives à la violence à l'égard des femmes et des filles ou durci leur législation à cet égard, sa mise en œuvre et son application, et 79 % ont mis en place des plans d'action nationaux pour mettre un terme à la violence ou mis à jour ou élargi ceux qui existaient déjà.

Plans d'action



Voix féministes sur un avenir féministe

BRANISLAVA ARADAN

Coordinatrice de projets et ambassadrice jeunesse, Réseau Women Against Violence Europe

» Les espaces numériques donnent l'occasion aux jeunes femmes d'apprendre, de se mobiliser et de tisser des liens, mais cela n'est pas sans risque. Le harcèlement en ligne peut les réduire au silence et renforcer la misogynie hors ligne. Nous devons réduire la fracture numérique entre les femmes et les hommes, offrir des espaces numériques sûrs et faire en sorte que la technologie fonctionne pour toutes et tous.

CÉLINE BONNAIRE

Directrice exécutive, Fondation Kering

» Il est urgent de transformer le financement : nous devons multiplier les financements souples et de qualité de la part des États, du secteur privé et des donateurs pour développer les services axés sur les survivantes. Nous devons aussi donner la priorité au financement de stratégies de prévention pour mettre un terme au cycle intergénérationnel de violence.

IPUL POWASEU

Gestionnaire principale de programmes – Inclusion du handicap, Abt Global, Programme pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée

» Une participation pleine et efficace signifie reconnaître ce que nous avons à dire et nous donner la capacité de décider par nous-mêmes. Les femmes en situation de handicap doivent avoir une place à la table des négociations, non pas seulement pour le symbole, mais en tant que véritables décideuses. L'inclusion n'est pas un acte de charité ; c'est un droit.

PIYUMI SAMARAWEEERA

Conseillère – Leadership et mouvements féministes, CREA

» Permettre aux femmes structurellement exclues et aux personnes de genre variant de formuler, d'exiger et d'accéder à leurs droits sexuels et reproductifs contribue à faire des droits des femmes une réalité, à l'échelle locale comme mondiale.

ZAHRA NADER

Journaliste et rédactrice en chef, Zan Times

» Zan signifie femme. Et Zan Times est notre façon de dire : notre heure est venue. Nous nous battons, nous ferons entendre notre vérité. Les femmes journalistes jouent un rôle essentiel dans l'avenir de l'Afghanistan. Si nous ne publions pas ces récits, le monde sera aveugle à ce qui se passe ici, en particulier pour les femmes.

LYDIA ALPÍZAR DURÁN

Co-directrice exécutive, Iniciativa Mesoamericana de Defensoras de Derechos Humanos

» Les défenseuses des droits humains sont en première ligne des mouvements féministes et sociaux. Leur lutte, leur résistance, menées pour façonner un monde plus juste, sont essentielles compte tenu des réactions hostiles actuelles. Alors que nous célébrons les 30 ans de Beijing, nous devons nous assurer qu'elles ont les ressources et les protections nécessaires pour poursuivre leur travail fondamental en faveur de l'égalité et des droits.

LINDA AL OBAHI

Conseillère principale en affaires politiques et médiation, Peace Track Initiative

» Dans un monde d'instabilité et de violence, la participation égale des femmes aux processus de paix est essentielle pour garantir un impact durable. Lorsque les femmes ont la possibilité de modeler ces processus de manière significative, les résultats changent réellement la donne, en apportant des solutions inclusives et une stabilité à long terme et en ouvrant la voie à une paix durable.

ESTHER MWAURA MUIRU

Directrice du plaidoyer mondial, campagne Stand for Her Land

» La terre n'est pas seulement une ressource de production, elle joue aussi un rôle déterminant dans le patrimoine et l'identité. Les femmes qui jouissent de droits fonciers sûrs renforcent leur voix, leur pouvoir d'action et leur pouvoir de décision dans les sphères privée et publique, créant ainsi un chemin vers l'égalité des sexes et le développement durable.

BEVERLEY PALESA DITSIE

Réalisatrice indépendante et militante

» J'étais présente à la conférence de Beijing de 1995. Je représentais plus de 50 organisations à l'échelle mondiale, en tant que première personne ouvertement lesbienne à exiger la reconnaissance des droits des personnes LGBTQI+ devant les Nations Unies. Aujourd'hui, dans ce contexte réactionnaire, nous devons comprendre que l'éradication de l'oppression d'autrui est indissociable de notre propre quête de liberté.

YIPING CAI

Membre du Comité exécutif, Development Alternatives with Women for a New Era

» La réforme de l'architecture financière mondiale se fait attendre depuis bien trop longtemps : les fonds publics doivent être axés en priorité sur la justice de genre, tout en veillant à ce que le travail de soins reste au cœur des politiques économiques. L'investissement dans les congés parentaux, les allocations familiales et les services de soins renforce les économies et les sociétés, et crée un fondement pour les droits des femmes et le développement durable.

AYSHKA NAJIB

Jeune leader de la Coalition Action féministe pour la justice climatique et Représentante jeunesse auprès du Groupe de direction multilatéral du Forum Génération Égalité

» Nous devons nous organiser politiquement pour transformer le système et prendre des mesures climatiques dans tous les secteurs, à l'échelle locale comme mondiale. Mon ambition est de créer un espace pour permettre aux jeunes de se mobiliser pour le climat et de faire pression sur les décideurs politiques pour cocréer des programmes de justice climatique.

Chaque jour, des féministes des quatre coins du monde entretiennent l'espoir lié au Programme d'action de Beijing, en agissant avec passion pour faire avancer les droits, l'autonomisation et l'égalité de toutes les femmes et les filles. Ces personnes peuvent se heurter à des réactions hostiles, mais ne font pas marche arrière. Elles œuvrent pour la justice et pour un avenir meilleur pour toutes et tous.



ALEJANDRA NOHORA QUIGUANTAR

Fondatrice, Tejiendo Pensamiento

» Les femmes autochtones possèdent un système de connaissances approfondies et précieuses essentiel pour faire avancer la justice climatique. Nous devons les écouter et garantir leur participation pour défendre le territoire et conserver la biodiversité.

MAMA KOITÉ DOUMBIA

Présidente, Plateforme des femmes leaders du Mali

» Le mariage précoce prive les filles de leur avenir. En travaillant avec les gouvernements et les leaders religieux, nous remettons en question les pratiques néfastes, en veillant à ce que les lois passent du papier à la réalité pour une véritable égalité des sexes.

AHMED DAHMANI

Coordinateur, Coalition civile pour une budgétisation sensible au genre au Maroc

» Les finances publiques sont cruciales pour transformer les engagements en matière d'égalité des sexes en réalité. La budgétisation sensible au genre garantit une répartition équitable des ressources, rendant l'égalité mesurable et concrète. Sans financement ciblé, les politiques restent des promesses vides.

STEPHANIE PACHECO

Poète lauréate nationale jeunesse 2024 des États-Unis

» La sororité ne m'a jamais fait défaut ; elle nous unit et éclaire notre chemin. Elle représente une solidarité certaine, le fait qu'aucune conversation n'est achevée si elle n'inclut pas tout le monde, si elle ne s'assure pas que personne n'est laissé pour compte et qu'aucun nom ne reste caché.

4. Participation, redevabilité et institutions sensibles au genre

La participation des femmes à la vie politique et publique au même titre que les hommes est une question de justice et un fondement de la démocratie. Sans elle, comme le Programme d'action de Beijing le montre très clairement, il est impossible d'atteindre les objectifs d'égalité, de développement et de paix. Tout aussi importantes sont les institutions sensibles au genre chargées de la mise en œuvre des lois et politiques et les organisations de la société civile et de défense des droits humains endossant le rôle de chiens de garde. Les données de qualité sur le genre sont aussi essentielles pour l'adoption de politiques satisfaisant aux besoins des femmes et pour assurer la redevabilité vis-à-vis de leur mise en œuvre.

Les avancées relatives aux droits des femmes dans la vie publique se poursuivent, mais à un rythme très modéré. Les femmes occupent davantage de postes à responsabilités, qui restent toutefois dominés par les hommes, que ce soit dans les secteurs de la sécurité ou de l'environnement. Ces dernières années, dans un contexte marqué par les réactions hostiles et le rétrécissement de l'espace civique, les attaques virulentes contre les femmes politiques, les femmes journalistes et les défenseuses des droits humains se sont multipliées et sont souvent perpétrées en ligne ou au moyen de technologies numériques.

Certains pays ont récemment cessé de financer, voire détruit, les dispositifs nationaux d'égalité des sexes, les empêchant de traduire les demandes des femmes en actions concrètes et d'intégrer le genre dans toutes les politiques nationales et locales. Les mesures inadaptées de protection de l'espace civique se mêlent aux efforts délibérés pour le restreindre.

Un peu plus de la moitié des pays ont adopté des quotas de genre dans leur législation pour favoriser la participation des femmes aux parlements nationaux et locaux. Ces mesures spéciales peuvent véritablement et rapidement faire la différence, en particulier lorsque les cibles sont ambitieuses, y compris en matière de parité entre

les sexes. Toutefois, l'application et le respect des lois restent à la traîne. De même, si la quasi-totalité des pays indique avoir intégré l'égalité des sexes dans leurs plans nationaux de développement durable, ils sont peu nombreux à avoir mis en place des mécanismes de redevabilité pour les mettre en œuvre. Des progrès supplémentaires et plus rapides sont nécessaires pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes dans la vie publique, améliorer le suivi financier dans le cadre de l'élaboration de budgets sensibles au genre et élargir le champ et la qualité des données sur le genre.

Concrétiser la vision du Programme d'action de Beijing

- Redynamiser les institutions démocratiques pour les rendre plus inclusives, en commençant par l'engagement visant à atteindre la parité entre les sexes en matière de participation politique à tous les niveaux et dans un avenir proche, y compris par le biais de mesures spéciales temporaires telles que des quotas ;
- Bâtir des dispositifs nationaux pour l'égalité des sexes qui soient robustes et ouvrir des espaces permettant à la société civile et aux mouvements féministes d'influer sur le changement et de le surveiller ;
- Éradiquer la violence, le harcèlement et les abus contre les femmes dans la vie publique, y compris en adoptant des lois et politiques de protection des défenseuses des droits humains et en assurant leur application, et en accroissant les financements destinés aux organisations de défense des droits des femmes ;
- Tirer parti de l'établissement d'une budgétisation exhaustive sensible au genre pour surveiller les dépenses liées aux priorités politiques relatives à l'égalité des sexes ;
- Garantir une meilleure production et un meilleur usage des statistiques de genre comme fondement pour des politiques et une redevabilité fondées sur des données probantes.

Opportunité :

Une révolution des données liées au genre a commencé, portée par le suivi des ODD. Grâce au programme Les femmes comptent, il est désormais possible d'effectuer des mesures à l'échelle mondiale pour 56 % des indicateurs de genre des ODD, contre seulement 26 % en 2016. Si la technologie ouvre de nouvelles pistes intéressantes pour générer des statistiques, d'importantes lacunes subsistent en matière de données sur le genre, y compris dans des domaines centraux comme les droits fonciers et les soins non rémunérés. Pour remédier à ces disparités, il faut obtenir avant tout l'engagement à augmenter les investissements¹⁵.

Innovation :

La mise en place de nouvelles approches relatives à la parité entre les sexes en matière de gouvernance peut susciter des changements réellement transformateurs. La recommandation générale no 40 (2024) du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes met à jour les orientations sur les mesures spéciales, y compris les quotas. Certains pays ont enregistré, ces cinq dernières années, des progrès en matière de parité dans leurs structures de gouvernance, y compris à des fonctions non élues. L'Espagne et le Mozambique, par exemple, ont imposé la parité dans les principales nominations ministérielles. Une réforme constitutionnelle révolutionnaire, adoptée en 2019 au Mexique, a mandaté la parité des sexes à tous les niveaux et dans toutes les branches du gouvernement¹⁶.



Seuls 87 pays sont ou ont été dirigés par une femme.

À l'échelle mondiale, les femmes représentent

23 %

des membres de cabinet à la tête de ministères

27 %

des parlementaires

36 %

des législateurs à l'échelle locale

Dans un contexte de rétrécissement de l'espace civique, en 2024, **38 % des États ont déclaré des mesures pour lutter contre la violence à l'égard des femmes dans la vie publique**, soit plus du double qu'en 2019.



54 %

des États assurent le suivi de la proportion du budget national investie dans l'égalité des sexes, mais seuls

26 %

satisfont pleinement aux critères de suivi systématique exigés par les ODD.

5. Sociétés pacifiques et inclusives

Alors que les crises éclatent à une échelle sans précédent, les dépenses militaires mondiales n'ont jamais été aussi élevées, et la paix et la sécurité aussi hors d'atteinte. La discrimination basée sur le genre recoupe des normes qui justifient la violence et la prise d'armes. La création de sociétés pacifiques et inclusives dépend de la résolution de facteurs structurels du conflit comme les inégalités, la discrimination et le militarisme.

Dans les pays touchés par un conflit ou une crise, l'égalité des sexes a reculé ou progressé de manière très marginale. Les services de santé nécessaires à la satisfaction des droits fondamentaux font de plus en plus l'objet d'attaques délibérées. La violence généralisée spécifiquement dirigée contre les femmes et les filles se traduit notamment par une forte hausse du taux de violence sexuelle liée à un conflit. Trente ans après que le Programme d'action de Beijing a déterminé que la participation des femmes était essentielle au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité, peu de progrès ont été enregistrés en matière d'inclusion des femmes dans les processus de paix formels, malgré des données indiquant que les accords de paix dont les femmes sont signataires durent en moyenne plus longtemps. Reconnaissant ce fait, le Secrétaire général des Nations Unies s'est engagé à plaider pour la participation d'au moins un tiers de femmes aux processus de médiation et de paix et l'utilisation de quotas, d'objectifs et d'incitations pour garantir les progrès.

Un nombre record de 112 pays et territoires ont adopté des plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité. La plupart enregistrent toutefois des lacunes en matière de financement et de suivi. Le manque de suites données aux engagements mondiaux se manifeste clairement dans les choix politiques de financer l'armée

au détriment de services publics essentiels à l'égalité des sexes.

Certains signes positifs voient le jour grâce aux organismes internationaux de défense des droits humains, qui accordent une attention croissante aux liens entre conflits et droits des femmes et prennent des mesures pour inscrire l'apartheid des genres à la liste des infractions relevant du droit international. Les efforts déployés en continu pour renforcer la réponse aux crises des systèmes judiciaires nationaux ont entraîné une amélioration de la prise de conscience vis-à-vis des préjugés sexospécifiques, y compris des infractions basées sur l'orientation sexuelle et le genre.

Concrétiser la vision du Programme d'action de Beijing

- Renforcer le financement et la mise en œuvre de plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité tout en finançant directement les organisations de femmes pour assurer la redevabilité et construire la paix à partir de la base ;
- Adopter et appliquer des objectifs et des quotas pour assurer la progression vers une participation égale et significative des femmes à tous les aspects de la paix, de la sécurité et de l'action humanitaire ;
- Intégrer, dans le droit et les mécanismes de redevabilité internationaux, une définition élargie des infractions sexistes commises en situation de conflit, englobant la violence reproductive et les violences obstétriques, afin de garantir la justice aux femmes et aux filles dans les pays touchés par un conflit.

Opportunité :

Le financement du relèvement doit œuvrer davantage en faveur de l'égalité des sexes. C'est la conclusion à laquelle sont arrivés le cabinet ministériel de l'Ukraine, le ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le Développement et ONU-Femmes lors du lancement de l'Alliance pour un relèvement inclusif et sensible au genre¹⁷. Compte tenu du fait que seulement 0,2 % de l'assistance à l'Ukraine a l'égalité des sexes comme objectif principal, l'alliance met en lien les gouvernements, les institutions financières internationales, les organismes des Nations Unies, l'Union européenne et les partenaires de la société civile et du secteur privé pour garantir que la priorité soit donnée aux droits des femmes.

Innovation :

De nouveaux efforts sont déployés pour aider les défenseuses des droits humains dans les pays touchés par un conflit. En 2024, la Cour de justice de l'Union européenne a décidé que les femmes afghanes pouvaient bénéficier du statut de réfugiées en fonction de leur genre et de leur pays d'origine. Certains pays comme le Danemark, la Finlande et la Suède possédaient déjà des politiques du même type¹⁸. D'autres pays ont augmenté les financements visant à protéger les défenseuses des droits humains, y compris dans le cadre du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire des Nations Unies. Ce fonds a soutenu 582 défenseuses des droits humains dans 24 pays touchés par une crise, et fourni des financements vitaux à plus de 1 300 organisations de femmes depuis 2016.

En 2023, les dépenses militaires mondiales ont atteint un niveau record de

2,44
billions

de dollars par an, soit deux fois plus qu'en 1995.

En 2023, près de

612
millions

de femmes et de filles vivaient dans un rayon de 50 kilomètres d'au moins 1 des 170 conflits armés, soit une hausse de 54 % depuis 2010.

La participation des femmes consolide les accords de paix ; pourtant, en 2023, elles représentaient à peine

10 % des négociateurs

14 % des médiateurs

27 % des signataires

6. Protection de l'environnement, action climatique et renforcement de la résilience

Les modèles de production et de consommation injustes et non durables accélèrent la destruction de l'environnement et les changements climatiques. Ils favorisent et amplifient par ailleurs les inégalités entre les genres. La dégradation de l'environnement a des effets disproportionnés sur les femmes et les filles, en les faisant basculer dans la pauvreté, en réduisant leur espérance de vie, en aggravant leur insécurité alimentaire et en augmentant les risques de violence basée sur le genre et de mariage des enfants. Les multiples schémas croisés de la discrimination basée sur le genre, du manque de pouvoir décisionnel à l'absence de droits fonciers, accroissent encore davantage leur vulnérabilité. Le Programme d'action de Beijing a reconnu le rôle critique joué par les femmes dans l'avancement du développement durable et appelé à leur participation accrue aux processus d'élaboration de politiques environnementales.

Si la transition vers le développement durable a commencé, elle s'inscrit encore souvent dans des modèles économiques et financiers dominants qui ne sont pas systématiquement justes ou écologiques. La demande en forte hausse de lithium pour alimenter les technologies vertes, par exemple, a mis à rude épreuve les ressources en eau et généré de la pollution, alourdissant la charge de travail non rémunéré assumée par les femmes dans les communautés avoisinantes, en leur qualité de premières fournisseuses d'eau et de nourriture.

Les cinq dernières années ont été marquées par une hausse notable de la reconnaissance des liens étroits entre l'égalité des sexes et la durabilité environnementale. Par exemple, selon la résolution 48 du Conseil des droits de l'homme, l'égalité des sexes est inhérente au droit à un environnement sûr, propre, sain et durable ; et le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal définit un objectif spécifique d'action sensible au genre en matière de biodiversité. Par ailleurs, une plus grande

part d'États membres indiquent avoir introduit de nouvelles lois et politiques relatives à l'environnement tenant compte de l'égalité des sexes.

En parallèle, les défenseuses et défenseurs des droits des femmes ont conduit à l'émergence d'une nouvelle vision de la justice climatique féministe comme élément central des politiques et actions sensibles au genre. Cette approche aborde les questions du droit en général et des droits en particulier, de la redistribution et de la représentation, ainsi que de l'équité intergénérationnelle et entre les genres. Les pays vont dans cette direction, mais lentement. Ils améliorent l'accès des femmes aux technologies agricoles climato-résilientes, par exemple, et adoptent des politiques relatives au marché du travail qui leur permettent de bénéficier d'emplois décents au même titre que les hommes à mesure de l'évolution des économies.

Concrétiser la vision du Programme d'action de Beijing

- Mettre les femmes et les filles au cœur d'une transition mondiale juste qui s'éloigne de l'exploitation des peuples et de la nature et instaure des économies bleue, verte et du soin ;
- Assurer la participation équitable et significative des femmes aux processus décisionnels sur les ressources naturelles, les risques de catastrophe, l'environnement et l'action climatique ;
- Concrétiser les droits des femmes aux terres et aux ressources et l'égalité des droits successoraux dans le cadre de réformes législatives ;
- Orienter le financement de l'action climatique vers les organisations de femmes pour appuyer la résilience, l'adaptation et le plaidoyer en faveur de la justice climatique.

Opportunité :

L'association des preuves scientifiques aux connaissances autochtones en matière d'adaptation aux changements climatiques assure la reconnaissance de la valeur des contributions des femmes autochtones et leur droit de participation. Au Kenya, par exemple, les femmes massaïes restaurent des paysages dégradés et aident à récupérer des centaines d'hectares dans le Parc national d'Amboseli. Dans les Andes péruviennes, les femmes quechuas ont eu recours à la radiesthésie pour trouver des eaux souterraines, ce qui a conduit à l'ouverture d'un projet d'investissement public de 3,9 millions de dollars pour installer des puits à énergie solaire. Les États peuvent développer ces pratiques à plus grande échelle en les intégrant dans des lois et politiques environnementales correctement financées et largement mises en œuvre.

Innovation :

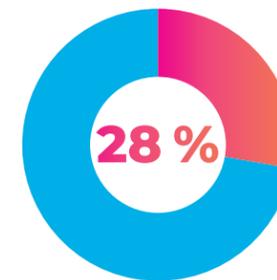
Le **contentieux climatique** est un nouveau mouvement partant de la base pour remédier aux violations des droits des peuples et de la nature. En 2023, près de 2 200 affaires climatiques ont été portées devant 65 juridictions et tribunaux internationaux. Des affaires en Équateur, aux États-Unis, au Pakistan et en Suisse, par exemple, dont plusieurs portées par des filles et des jeunes femmes, ont conduit à des décisions exigeant l'abandon progressif du torchage de gaz et obligeant les États à protéger leurs citoyennes et citoyens contre les retombées climatiques. En 2025, la Cour internationale de Justice publiera ce qui devrait être un avis consultatif phare sur les obligations légales des pays à protéger l'environnement et à limiter les changements climatiques.

Dans le pire des scénarios climatiques,

236 million

de femmes et de filles supplémentaires **pourraient basculer dans l'insécurité alimentaire** à l'horizon 2050.

La représentation politique des femmes est associée à des politiques plus solides en matière de changements climatiques, mais **les femmes ne représentent que**



des ministres responsables de l'environnement à l'échelle mondiale.

53 %

des États membres ont indiqué avoir introduit des lois et politiques sensibles au genre en matière de **réduction des risques de catastrophe et de résilience climatique et environnementale** ou avoir renforcé leurs lois et politiques existantes, contre

39 %

en 2019.

PROGRAMME D'ACTION BEIJING+30: POUR TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing, adoptés en 1995 par 189 pays, **développent des actions relevant de 12 domaines critiques**. Ces actions génèrent des gains pour les femmes et les filles dans tous les aspects de leur vie, et forment la base des objectifs mondiaux de développement durable.

Partant des données tirées de l'examen des progrès du Programme d'action de Beijing, qui comprend les rapports nationaux de 159 États membres et a été réalisé à l'occasion de son trentième anniversaire, ainsi que de consultations de partenaires, ONU-Femmes a défini un **Programme d'action Beijing+30**. Il **se compose de six actions clés visant à accélérer l'avancement des engagements du Programme d'action de Beijing et des objectifs mondiaux**. Ces actions accélèrent l'égalité en libérant les femmes et les filles de la pauvreté et en amplifiant leur voix, leurs choix et leur sécurité. Elles aident à combler les écarts persistants dans la mise en œuvre du programme révélés par l'examen, et traduisent ses promesses en changements réels et rapides dans la vie des femmes et des filles.

Chaque action permettrait d'unir des personnes d'origines diverses, à travers les pays et les régions, pour avancer ensemble. Chacune d'entre elles est destinée explicitement à TOUTES les femmes et les filles.



ACTIONS BEIJING+30

1

Pour TOUTES les femmes et les filles: une révolution numérique

Un nombre important de pays (70%) renforcent les compétences des femmes et des filles dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, de même que dans le numérique, mais ont encore du mal à transformer les acquis pédagogiques en emplois de meilleure qualité.

Garantir que les femmes et les filles puissent récolter les avantages économiques de la révolution numérique en accédant à de nouvelles compétences, possibilités et services, en comblant la fracture numérique et en leur donnant le même accès aux technologies, aux services financiers, aux marchés et aux réseaux numériques.

2

Pour TOUTES les femmes et les filles: une vie à l'abri de la pauvreté

Les programmes de protection sociale ont avancé dans 79% des pays. Des disparités en matière d'accès persistent toutefois chez les femmes les plus marginalisées, y compris celles qui occupent des emplois informels. La part de pays encourageant les emplois décents dans le secteur des soins a tendance à augmenter, mais lentement.

Lutter contre la pauvreté des femmes en investissant les budgets nationaux dans la protection sociale et les services publics de qualité, y compris la santé des femmes, l'éducation des filles et le soin. Ces investissements peuvent aussi créer des millions d'emplois décents et verts.

3

Pour TOUTES les femmes et les filles: l'éradication de la violence

Si 79% des pays possèdent des plans d'action nationaux et 90% ont des lois visant à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles, la plupart ne prévoient pas suffisamment de fonds, de mesures d'application et de protections.

Adopter, mettre en œuvre et financer une législation pour mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles et élaborer des plans d'action nationaux complets, y compris un soutien et une coordination avec des organisations communautaires pour élargir la portée des services.

4

Pour TOUTES les femmes et les filles: un pouvoir décisionnel complet et égal

Si 52% des pays ont adopté des mesures spéciales temporaires pour encourager la participation des femmes à la vie politique, le manque d'application de ces mesures freine les avancées vers une représentation équitable. Il réduit aussi la qualité de l'élaboration des politiques et la redevabilité vis-à-vis des femmes et des filles.

Accélérer la concrétisation d'un pouvoir décisionnel complet et égal des femmes dans les secteurs privé comme public et à tous les niveaux du gouvernement, y compris en appliquant des mesures spéciales temporaires.

5

Pour TOUTES les femmes et les filles: la paix et la sécurité

Alors que les crises se multiplient, 112 pays et territoires ont adopté des plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité. Mais seuls 28% ont augmenté les financements destinés à les mettre en œuvre, malgré les impacts catastrophiques des crises sur les femmes et les filles et leur rôle avéré dans leur résolution.

Favoriser la redevabilité dans le cadre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité et l'action humanitaire sensible au genre en adoptant des plans d'action nationaux intégralement financés et en apportant un soutien monétaire aux organisations de femmes menant les réponses aux crises et conflits.

6

Pour TOUTES les femmes et les filles: la justice climatique

Si 53% des pays ont intégré le genre dans leurs lois et politiques relatives au climat et aux catastrophes, seuls 34% ont pris des mesures pour garantir l'accès des femmes à des emplois verts. Cela limite le potentiel d'intégration de l'égalité dans les transitions vers le développement durable.

Donner la priorité aux droits des femmes et des filles, y compris celles des communautés rurales et autochtones, dans le cadre de la transition vers une durabilité environnementale, en les axant sur l'action climatique et la conservation de la biodiversité et en veillant à ce qu'elles puissent acquérir de nouvelles compétences pour obtenir des emplois verts et à ce qu'elles aient accès à des actifs de production et aux droits fonciers.

Axe transversal: les adolescentes et les jeunes femmes

Le Programme d'action Beijing+30 place les adolescentes et les jeunes au cœur de ses efforts, estimant qu'il s'agit de la meilleure façon d'en garantir la réussite, aujourd'hui comme demain. Cela suppose d'amplifier la voix et le leadership des jeunes femmes et des filles, de donner la dernière impulsion nécessaire en faveur de l'amélioration des taux d'achèvement de l'enseignement secondaire des filles et de mettre un terme aux violations de leurs droits, y compris le mariage précoce, forcé ou des enfants.

Les fondements du changement

Assurer l'avancée du Programme d'action Beijing+30 appelle à un élan unifié sur deux fondements essentiels: le **FINANCEMENT DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LA MOBILISATION DE DONNÉES LIÉES AU GENRE**. Selon les Nations Unies, 360 milliards de dollars d'investissements supplémentaires par an sont nécessaires pour atteindre l'égalité des sexes et garantir l'autonomisation des femmes à l'horizon 2030. Les réformes fiscales progressives et la refonte de l'architecture financière mondiale qui crée et exacerbe

les inégalités mondiales s'imposent depuis longtemps. Les organisations de femmes, moteurs du changement dans l'ensemble du Programme d'action Beijing+30, nécessitent des financements souples et à long terme pour mener à bien leur travail essentiel. L'accélération des progrès dépend aussi de la capacité à combler les lacunes en matière de données sur le genre, à produire des données probantes et à les mettre entre les mains des responsables politiques, des défenseurs et défenseuses et des activistes en première ligne du changement.



Une stratégie d'action

Une stratégie à trois volets permettra de faire du Programme d'action Beijing+30 une réalité :

1 Aider tous les gouvernements à s'engager en faveur d'une ou deux actions alignées sur les priorités nationales, ainsi qu'à élaborer des feuilles de route pour les actions nationales qui seront annoncées à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur Beijing+30 en septembre 2025.

2 Renforcer collectivement le rôle essentiel des membres de la société civile œuvrant en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes, y compris en leur fournissant plus de ressources et en élargissant l'espace civique dans lequel ils interviennent.

3 Améliorer l'efficacité du système multilatéral en faveur des femmes et des filles en donnant un coup d'accélérateur à la mise en œuvre du Plan d'accélération pour l'égalité des sexes soutenu par le Secrétaire général.



Pour les sources non citées dans la présente synthèse, téléchargez le document *Examen et évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale du Secrétaire général des Nations Unies* (E/CN.6/2025/3).

Notes

- ¹ Banque mondiale 2024a et calculs d'ONU-Femmes effectués à partir de Banque mondiale 2024b.
- ² UIT 2024.
- ³ Calculs d'ONU-Femmes à partir de OIT 2024.
- ⁴ ONU-Femmes 2024a.
- ⁵ UNESCO s.d.
- ⁶ Harrison et al. 2024.
- ⁷ Calculs d'ONU-Femmes à partir de DESA, Division de la population 2022 et 2024.
- ⁸ Gouvernement du Chili 2021 ; UNESCO 2024.
- ⁹ Banque mondiale 2024c.
- ¹⁰ De Henau 2022.
- ¹¹ UNESCO 2024 ; UNFPA 2022.
- ¹² ONU-Femmes et PNUD 2021 ; ONU-Femmes 2024a.
- ¹³ La pauvreté extrême se définit comme le fait de vivre avec moins de 2,15 dollars par personne et par jour. ONU-Femmes et DESA 2024 ; ONU-Femmes et Pardee Center for International Futures, sur la base de IFs v. 7.97.
- ¹⁴ Bureau régional d'ONU-Femmes pour l'Europe et l'Asie centrale 2023.
- ¹⁵ ONU-Femmes 2022.
- ¹⁶ ONU-Femmes 2024b ; Gouvernement du Mexique 2024.
- ¹⁷ Bureau régional d'ONU-Femmes pour l'Europe et l'Asie centrale 2024.
- ¹⁸ Al Jazeera 2024.

Références

- Al Jazeera. 2024. « Gender, Nationality 'Sufficient' to Grant Afghan Women Asylum: Top EU Court ». 4 octobre. Consulté en février 2025. <https://www.aljazeera.com/news/2024/10/4/gender-nationality-sufficient-to-grant-afghan-women-asylum-top-eu-court>.
- Banque mondiale. 2024a. « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2024 ». Résumé exécutif. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- _____. 2024b. « Réformes ». Base de données Les Femmes, l'Entreprises et le Droit. Consulté en février 2024. <https://wbi.worldbank.org/en/reforms>.
- _____. 2024c. *Les Femmes, l'Entreprise et le Droit 2024*. Washington, D.C. : Banque mondiale. Bureau régional d'ONU-Femmes pour l'Europe et l'Asie centrale. 2023. « The Dark Side of Digitalization: Technology-facilitated Violence against Women in Eastern Europe and Central Asia ». ONU-Femmes. Consulté en février 2025. https://eca.unwomen.org/sites/default/files/2024-01/research-tf-vaw_full-report_24-january2.pdf.
- _____. 2024. « Alliance for Gender-responsive and Inclusive Recovery in Ukraine Launches with Strong Support of Governments, UN Agencies, Private Sector and Civil Society ». 12 juin. Consulté en février 2025. <https://eca.unwomen.org/en/stories/news/2024/06/alliance-for-gender-responsive-and-inclusive-recovery-in-ukraine-launched-with-strong-support-of-governments-un-agencies-private-sector-and-civil-society>.
- De Henau, J. 2022. « Costs and Benefits of Investing in Transformative Care Policy Packages: A Macrosimulation Study in 82 Countries ». Document de travail 55 de l'OIT. Genève : Organisation internationale du Travail.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales), Division de la population. 2022. *World Family Planning 2022: Meeting the Changing Needs for Family Planning – Contraceptive Use by Age and Method*. New York : Nations Unies.
- _____. 2024. *World Population Prospects : The 2024 Revision*. Consulté en février 2025. <https://population.un.org/wpp>.
- Gouvernement du Chili. 2021. « Government Launches Gender Equality Policy for Science, Technology, Knowledge and Innovation, as well as the Regional Alliance for the Digitalization of Women in Latin America ». Gob.cl, 2 juillet. Consulté en février 2025. <https://www.gob.cl/en/news/government-launches-gender-equality-policy-science-technology-knowledge-and-innovation-well-regional-alliance-digitalization-women-latin-america/>.
- Gouvernement du Mexique. 2024. « Presentación del Examen Exhaustivo a Nivel Nacional del Gobierno de México : Plataforma de Acción de Beijing ». Consulté en février 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-09/b30_report_mexico_es.pdf.
- Harrison, A., J. Casey et E. Sadd. 2024. « Le mariage des enfants dans les situations de conflit et de crise : Données probantes et pratiques ». Filles pas épouses. Consulté en février 2025. <https://www.fillespasepouses.org/apprentissage-ressources/centre-de-ressources/mariage-enfants-conflit-crise-donnees-pratiques/>.
- OIT (Organisation internationale du Travail). 2024. « ILOSTAT ». Base de données. Consulté en janvier 2025. <https://ilostat.ilo.org/fr/data/>.
- ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2022. « Il faudra 22 ans pour combler le manque de données sexospécifiques dans les ODD ». Nouvelles, 6 septembre. Consulté en février 2025. <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/reportage/2022/09/il-faudra-22-ans-pour-combler-le-manque-de-donnees-sexospécifiques-dans-les-odd>.
- _____. 2024a. *World Survey on Women in Development 2024: Harnessing Social Protection for Gender Equality, Resilience and Transformation*. New York : ONU-Femmes.
- _____. 2024b. « Women Political Leaders 2024 ». Affiche. Consulté en février 2025. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-06/Poster-Women-political-leaders-2024-en.pdf>.
- ONU-Femmes et DESA. 2024. *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2024*. New York : ONU-Femmes et DESA.
- ONU-Femmes et PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2021. *Government Responses to COVID-19: Lessons on Gender Equality for a World in Turmoil*. New York : ONU-Femmes et PNUD.
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2024. « Mesurer le développement numérique : Faits et chiffres 2024 ». Consulté en février 2025. <https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/facts/default.aspx>.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2024. *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2024/5 : leadership dans l'éducation – diriger pour apprendre*. Paris : UNESCO.
- _____. s.d. « Données ». Consulté en février 2025. <https://education-estimates.org/completion/data>.
- UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population). 2022. « Module 3 : Comprehensive Sexuality Education ». In : *My Body, My Life, My World Operational Guidance*. Consulté en février 2025. https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA-MBMLMW_MOD3-EN.pdf.

Ce résumé souligne les conclusions du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur l'examen et l'évaluation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, le bilan le plus complet qui soit de l'égalité des sexes et des droits des femmes disponible à l'échelle mondiale. En 2025, le monde célèbre 30 années de réalisations du programme, un plan visionnaire adopté en 1995 par 189 États pour assurer l'égalité des droits de TOUTES les femmes et de TOUTES les filles.

Cet examen reflète les évaluations mondiales, régionales et nationales de 159 pays, et fait la synthèse des progrès réalisés et des priorités d'action. Il montre que de nombreux pays ont fait d'importantes avancées en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, de l'interdiction de la discrimination au travail à l'adoption de plans climatiques tenant compte de la dimension de genre. L'innovation accélère les progrès, et les possibilités de mettre à l'échelle les stratégies éprouvées se multiplient. Pourtant, la discrimination basée sur le genre demeure profondément enracinée dans les économies et les sociétés, imposant des contraintes persistantes sur les droits et les espoirs des femmes et des filles.

La participation extensive à l'examen reflète la pertinence constante et l'importance critique du Programme d'action de Beijing, y compris pour atteindre les objectifs de développement durable. ONU-Femmes s'est associée à différents partenaires pour concevoir le Programme d'action Beijing+30 à partir des conclusions de l'examen. Celui-ci entraîne un effet d'union autour de la volonté d'honorer les promesses du programme et des objectifs mondiaux et renforce le rôle que chacune et chacun doit endosser.



New York, NY 10017, États-Unis

unwomen.org/fr

[instagram.com/onufemmes](https://www.instagram.com/onufemmes)

[facebook.com/onufemmes](https://www.facebook.com/onufemmes)

[x.com/un_women](https://www.tiktok.com/un_women)

[youtube.com/unwomen](https://www.youtube.com/unwomen)

[flickr.com/unwomen](https://www.flickr.com/unwomen)